

# A propos de la Fête des vigneronns de Vevey

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189718>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

### A propos de la Fête des Vignerons de Vevey.

Se refera-t-elle ou ne se refera-t-elle pas, cette grande fête vaudoise de l'agriculture et de la viticulture ?

Les *jeunes* de 25 ans et au dessous, qui n'en ont rien vu, mais beaucoup entendu parler, qui ignorent quelle est la somme de peines et de soucis, quels sont les frais de temps et d'argent que l'organisation d'un tel spectacle suppose, — les jeunes, disons-nous, n'hésitent pas et répondent : « Nous la voulons ! Qu'on la fasse... Nous sommes là !... En avant ! »

Les *non-jeunes*, qui ont vu une, deux, même trois fêtes de ce genre, qui savent ce qu'il en coûte, répondent à leur tour : « Il n'y faut point encore songer. Ce serait une témérité, si ce n'est une folie. Les hommes nous manquent ; les ressources aussi. Attendons encore quelques bonnes années. Les esprits du reste n'ont pas l'enthousiasme voulu ! Le ciel est trop noir, les impôts sont trop lourds ; les cœurs sont trop froids, la bourse est trop plate ; la politique est aigre ; la poésie, le patriotisme en sont malades.... Ce n'est pas le moment. »

Les *entre-deux*, — ni jeunes, ni vieux, — propriétaires, locataires, petits rentiers, travailleurs de toute classe, gens de sens rassis, voyant les choses ni par les souvenirs du passé, ni par les rêves de l'espérance, mais par le côté pratique de la vie et par les charges qui les attendront, répondent : « Que la « noble confrérie » daigne nous consulter ! Qu'on nous convoque en assemblée populaire de contribuables ! Nous écouterons ; nous répondrons ; nous discuterons, puis nous voterons. C'est bien le moins, puisque c'est en bonne partie à nous que revient l'honneur de loger, de nourrir et d'héberger. Il ne faut pas charger les gens, sans leur avoir au moins dit : « Permettez-vous ? »

Somme toute, la fête n'est pas encore faite. Il s'en faut de beaucoup.

Mais, en attendant qu'une décision intervienne, il ne sera peut-être pas sans actualité de raconter ici une anecdote au sujet d'une de ces fêtes grandioses qui faisaient autrefois accourir des curieux de bien des pays à la ronde.

C'était en 1819.

Un noble lord de Londres entendit parler des préparatifs de la fête de cette année-là. Il se mit en route. Le voyage fut long, très long, et qui plus est, comme on le comprend, des plus fatigant. Passant

de Londres à Paris, de Paris à Dijon, de Dijon à Pontarlier, de Pontarlier à Lausanne, puis à Vevey, lord John X, à force de persévérance, de tours de roues et de coups d' fouet, arriva enfin, just<sup>1819</sup> la veille de la fête, à six heures du soir, au principal hôtel de la cité veveysanne, qui était alors l'*Hôtel des Trois-Rois*, avant d'être l'*Hôtel Monnet* ou les *Trois-Couronnes* d'aujourd'hui.

Après avoir soupé, reconnu sa chambre, il donna au palefrenier de la maison l'ordre suivant :

— « Demain matin, vous réveillerez moi sans faute pour sept heures.

— Oui, monsieur !

— Vous frapperez avec le poing contre la porte. Si vous n'entendez pas la voix de moi dire « merci », vous entrerez et secouerez moi comme il faut. Comprenez-vous ?

— Bien, monsieur !

Une heure après, lord John X. dormait d'un sommeil justement mérité ; à minuit, il ronflait ; à sept heures, il ronflait ; à six heures du soir, hélas ! le lendemain, il ronflait encore.

On ne l'avait pas réveillé !!! Soudain, un bruit de gens en goguette le fit tressaillir. Il regarda sa montre. Elle marquait sept heures ; mais quelle ne fut pas son amère émotion lorsque, à la lueur du soleil couchant, il constata qu'il était sept heures du soir et que, par conséquent, la représentation de la fête des vignerons devait être close. Une formidable interjection britannique fit trembler les parois de la chambre, les poings du fils d'Albion se crispèrent de rage, et, sans songer à couvrir d'un chaste pantalon ses caleçons de nankin, lord John X. s'élança sur le cordon de la sonnette qui, à la troisième secousse, se rompit soudain. A ce tapage, le domestique accourut. Pauvre garçon !... On voit d'ici la scène... Avoir donné des ordres pour n'être pas obéi ! Etre venu exprès de Londres pour ne rien voir ! Avoir assisté à la fête des vignerons... entre ses draps, etc !... Mille millions de bretelles ! Il y avait de quoi pulvériser dans la fureur d'une juste éloquence le jeune palefrenier qui se confondait en excuses et se mourait de pâleur contre la paroi.

— Vous êtes une misérable... une stioupide ! Vous paierez le voyage de moi... Allez, dites à votre maître qu'il arrive. Il faut qu'on recommence la fête..., je paierai ce qu'il faut. »

Le pauvre lord, hélas ! eut beau offrir promesses et livres sterling, le comité de la fête, les chefs de la confrérie demeurèrent sourds à ses sollicitations.



Il était trop tard... n, i, ni, tout était fini!...

Si le pauvre lord s'en fut navré, si le palefrenier oublieux fut chassé de l'hôtel, le public veveysan, on le comprend, s'amusa fort de cette mésaventure.

*Morale:* Ce n'est pas le tout que de se coucher à temps, il faut se réveiller à l'heure! Qu'en dites-vous, lecteurs?

\*\*\*

Quoique fort en retard, nous avons eu trop de plaisir à la soirée donnée samedi dernier par la *Section bourgeoise de la Société de gymnastique*, à l'occasion de la présentation d'un superbe drapeau offert par les demoiselles, pour ne pas nous associer aux félicitations données de toutes parts à cette vaillante jeunesse.

Rien de plus animé que le coup d'œil de la salle, bondée d'amis, de parents et d'invités, au sein de laquelle se détachaient çà et là, au milieu des costumes sombres, les blanches toilettes des demoiselles, attendant avec impatience l'ouverture du bal.

Le cordon d'une des avant-scènes, autour duquel se rangeaient en cercle de nombreuses jeunes filles aussi en costume de bal et tenant chacune un superbe bouquet, avait l'aspect d'une vraie corbeille de fleurs.

Dans la loge en face, les autorités invitées, au nombre desquelles on remarquait notre conseiller fédéral Ruchonnet. Ces messieurs, admirablement placés pour contempler la corbeille de fleurs, ne s'en sont pas fait faute. Heureux mortels!

Partout la vie, la jeunesse, l'entrain, et un certain air de famille donnant à ce genre de soirées un attrait tout particulier. Celles-ci diffèrent, en effet, tellement de ce que nous avons l'habitude de voir et d'entendre si souvent, des concerts, des représentations dramatiques et des conférences, qu'on est heureux, parfois, de respirer là une atmosphère qui délasse, qui égaie et repose à la fois l'esprit et les yeux.

Quoi de plus agréable à voir que ces mouvements d'ensemble, avec accompagnement de l'orchestre marquant la cadence, et admirables de souplesse, d'élégance et de précision. Quoi de plus beau, de plus hardi que le travail au reek, que ces pyramides gracieuses, un moment immobiles, et dont les éléments s'égrennent et retombent avec souplesse?

Et dire que, tout-à-coup, immédiatement après ces tours de force, et les mains encore rougies et fatiguées par les exercices de la corde ou du reek, quinze à vingt de ces jeunes gens arrivent sur la scène, exécutent, au son des violons, des cornets et de la flûte, un quadrille entraînant, bien enlevé, et faisant éclater partout de frénétiques applaudissements!

Ah! qu'il avait raison, M. Rossat, président de l'*Union instrumentale*, l'une des sociétés *marraines*, de dire qu'il n'avait aucun souci de l'enfant.

La pantomime a été désopilante et mettrait en dépit tous les clowns applaudis à Paris et à Londres. Le ballet était composé avec goût, et très varié en figures gracieuses; rien de maniéré, rien d'exagéré, rien qui ne s'adaptât parfaitement au sujet. C'était ravissant. — Nos félicitations au professeur et aux danseurs.

La cérémonie de la remise du drapeau, groupant sur la scène gymnastes, élèves, invités, délégués des sociétés *marraines*, avec les bannières au premier plan, offrait un coup d'œil superbe. Les paroles de M. le conseiller d'Etat Ruffy, pleines d'élévation, d'heureuses images et de chaleureux encouragements, ont fait sur tous une excellente impression. M. Palaz, président, a répondu en termes pleins de cœur et de dévouement pour la société qu'il dirige. MM. Durr et Rossat, présidents des sociétés *marraines*, se sont exprimés d'une manière simple, mais respirant une vraie sympathie, un intérêt sincère pour la société amie. Ils ont fait grand plaisir.

En résumé, succès complet en tout, soirée magnifique. — Courage, messieurs les gymnastes, et l'avenir vous réservera encore bien des couronnes.

### La soupa ài pierrès.

Dou z'ovrà que fasont lào tor de France sè trovront on dzo sein z'ovradzo et sein lo sou; et coumeint ne poivont pas sè repètrè de l'air d'ao teimps et que l'aviont fauta de medzi, tant l'étiot affautis, sè décideront, maugrà leu, d'allà demandà oquie po sè rappoyi lè coûtès à 'na mâison foranna que seimbliavè ètrè 'na mâison de bon pâyans, kà lè pourro diablio, que n'étiot pas d'ài « p'afres fia-cheurs », ariont z'u vergogne d'allà teindrè la demiauna ein vela.

Arrevà à cllia mâison, tràovont 'na fenna qu'avai 'na frimousse qu'annoncivè lo bin-n'étrò; mà quand le sut cein que volliavont clliaò dou lulus, le lào fe: Ma fài, n'ein rein de trào per tsi no; n'ein età grâlâ, n'ein z'u 'na crouie annâie de fein et quazu mein de cerisès, ne p'aveint rein vo bailli; allà tant qu'ao veladzo, iò y'a p'ao retsà que vo baillèront.

— A vairè voutron bon vesadzo, vo ne manquâde onco de rein, gracchâosa, répondront lè dou lulus. Por no, ne sein on bocon mafis et y'a onco on rudo bet po allà ao veladzo; fédè-no tot parai on servico; mà n'aussi pas poaire! ne volleïn pas vo demandâ grand tsouza; n'ein la recetta de la fameusa soupa ài pierrès, et se vo volliâi finnameint no prêtâ onna mermita et no bailli 'na gotta n'édhie, l'est tot cein que no z'ein faut.

La fenna criè se n'hommo que maillivè d'ài rioutès, et coumeint l'étiot ti dou d'ài pegnettès et d'ài z'avaro, l'étiot intrigâ pè cllia soupa ài pierrès, que l'ariont pu fère po lào z'ovrà; et po appreindrè cllia recetta, crotsiront 'na mermita ao coumâcllio avoué on part de casses d'édhie dedein, et ion d'ài compagnons fe état d'allà queri cauquies pierrès que dévant.

— S'on poivè avai on tchou po mettrè dedein, se fe l'auto compagnon, la soupa sarai onco meillâo; p'ao t-on ein allà queri ion ao courti?

— Pardi! y'a bio fère, repond lo paysan, et lo gaillâ sè dépatsè d'ein allà queri on bio avoué cauquies z'erbettès, et quand tot est deïn la mermita, demandont à la fenna 'na pinchâ de sau et de pâivro, que cein ne sè refusè jamé, et on blosset de farna, finnameint po trobliâ on pou.

Ora, ne vein avai quie 'na crâna soupa, se fiont